

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 02 mars 2020 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du 19/11/2019 et du 10/12/2019 soumis à l'approbation

Délibérations :

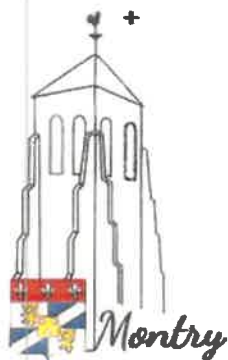
- 1) **Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne**
- 2) **Création de deux emplois non permanents à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité**
- 3) **Approbation de la convention de répartition du personnel conclue entre la Communauté de Communes et les communes d'Esblly, Montry, St Germain sur Morin, Quincy-Voisins, St Fiacre, Boutigny et Villemareuil**
- 4) **Vente parcelle C 889**
- 5) **Approbation de la mise en conformité des statuts de Val d'Europe Agglomération**
- 6) **Approbation de la convention de mise à disposition et transfert de la compétence ASSAINISSEMENT**
- 7) **Intention de création d'un Espace Naturel Sensible (ENS) le long du Grand Morin**
- 8) **Débat d'Orientation Budgétaire du budget Ville**

Fait à Montry, le 25 février 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT





Suite à l'absence de quorum le 02 mars 2020

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Mardi 10 mars 2020 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du 19/11/2019 et du 10/12/2019 soumis à l'approbation

Délibérations :

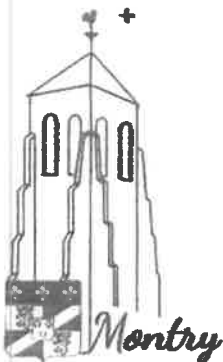
- 1) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne
- 2) Création de deux emplois non permanents à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité
- 3) Approbation de la convention de répartition du personnel conclue entre la Communauté de Communes et les communes d'Esblly, Montry, St Germain sur Morin, Quincy-Voisins, St Fiacre, Boutigny et Villemareuil
- 4) Vente parcelle C 889
- 5) Approbation de la mise en conformité des statuts de Val d'Europe Agglomération
- 6) Approbation de la convention de mise à disposition et transfert de la compétence ASSAINISSEMENT
- 7) Intention de création d'un Espace Naturel Sensible (ENS) le long du Grand Morin
- 8) Débat d'Orientation Budgétaire du budget Ville

Fait à Montry, le 03 mars 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT





REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Vendredi 20 mars 2020 à 20 heures 00
Salle Desnos

ORDRE DU JOUR :

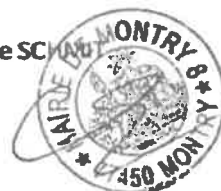
Délibérations :

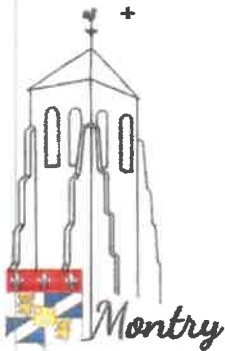
- 1) Election du Maire
- 2) Détermination du nombre d'adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Montants des Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux ayant reçu une délégation de fonction particulière
- 5) Délégations consenties au maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 6) Lecture de la Charte de l'élu local

Fait à Montry, le 16 mars 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIDT





**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Mardi 26 mai 2020 à 20 heures 30
Salle Ponthieu / Stade André Robert – Rue de Condé

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

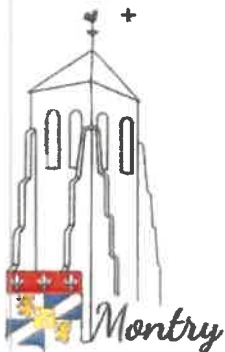
- 1) Election du Maire
- 2) Détermination du nombre d'adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Montants des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux ayant reçu une délégation de fonction particulière
- 5) Délégations consenties au maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 6) Lecture de la Charte de l'élu local

Fait à Montry, le 18 mai 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT





REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 22 juin 2020 à 20 heures 00
Salle Ponthieu / Stade André Robert – Rue de Condé

ORDRE DU JOUR :

PV du 26/05/2020 soumis à l'approbation

Délibérations :

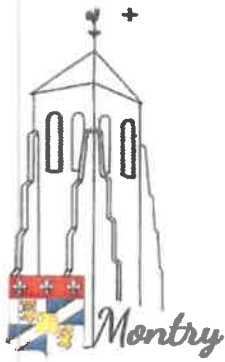
- 1- Vote des taux des 3 taxes
- 2- Approbation du Compte Administratif 2019 : Budget Ville
- 3- Affectation du résultat 2019 : Budget Ville
- 4- Vote du Budget primitif 2020 : Ville
- 5- Approbation du Compte Administratif 2019 : Budget Eau
- 6- Approbation du Compte Administratif 2019 : Budget Assainissement
- 7- Redevance d'Occupation du Domaine Public 2020 - RODP Orange
- 8- Redevance d'Occupation du Domaine Public 2020 - RODP Enedis
- 9- Redevance d'Occupation du Domaine Public 2020 - RODP GRDF
- 10- Attribution des subventions aux associations année 2020 et d'une subvention exceptionnelle
- 11- Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2020/2021
- 12- Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2020/2021 et approbation du Règlement Intérieur
- 13- Création des commissions communales et élection des conseillers municipaux au sein de chaque commission
- 14- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 15- Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
- 16- Election des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 17- Désignation d'un correspondant défense
- 18- Convention de groupement de commandes relative à la réalisation de prestations de services informatiques pour la solution logicielle OXALIS et la mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme
- 19- Création d'un emploi permanent d'animateur
- 20- Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et élection des représentants de la collectivité au Conseil d'Administration du CCAS
- 21- Portant création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'Etat d'Urgence Sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'Urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19

Fait à Montry, le 12 juin 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT





**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 07 septembre 2020 à 20 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 22/06/2020 soumis à l'approbation

Délibérations :

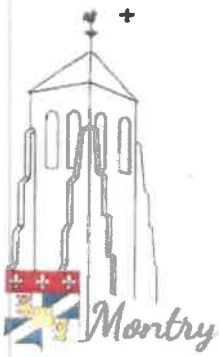
- 1- Convention de prestation de services avec la société ACSP77
- 2- Renouvellement des conventions de délégations de services (compétences dites conventionnelles) entre VEA et les communes
- 3- Désignation des représentants de la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal du CES d'Esbly - SICES
- 4- Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale – CNAS
- 5- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 6- Création d'un emploi permanent d'animateur territorial
- 7- Formation des élus
- 8- Règlement Intérieur pour la formation des élus
- 9- Désignation du représentant unique à l'Assemblée Générale d'ID77
- 10- Création de la commission communale « Sécurité » et élection des conseillers municipaux au sein de celle-ci
- 11- Dissolution du budget annexe assainissement
- 12- Dissolution du budget annexe eau
- 13- Autorisation permanente de poursuites accordée au comptable public
- 14- Attribution d'une subvention à l'association Union Nationale des Combattants Esbly et Environs

Fait à Montry, le 28 août 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT





REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 28 septembre 2020 à 20 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

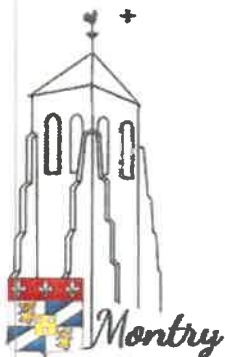
Délibérations :

- 1- Demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional (CAR)
- 2- Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif territorial
- 3- Décisions du Maire

Fait à Montry, le 21 septembre 2020
Le Maire,

Françoise SCHMIT





REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 09 novembre 2020 à 19 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 07/09/2020 et du 28/09/2020 soumis à l'approbation

Délibérations :

- 1- Décision modificative N°1 budget ville
- 2- Admission en non-valeur
- 3- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- 4- Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2021 pour les dépenses d'investissement du budget ville
- 5- Enquête publique environnementale

Fait à Montry, le 30 octobre 2020

Le Maire,

Françoise SCHMIT

